

Liste des pièces à fournir pour logement étudiant



N'oubliez pas de joindre tous ces documents à la demande de logement préalablement remplie !

Copie de la carte d'identité de l'étudiant (recto-verso) en cours de validité, si de nationalité hors CEE fournir le visa ou carte de séjour valide.

Carte étudiante ou certificat de scolarité ou courrier d'admission 2026/2027.

Si l'étudiant est rattaché fiscalement à ses parents : déclaration et avis d'impôts sur les revenus 2024 des parents ou certificat de rattachement fiscal.

R.I.B. d'un des parents.

Si l'étudiant fait sa déclaration lui-même : son avis d'impôt sur les revenus 2024.

Copie des 3 derniers bulletins de salaire d'un des parents.

Imprimé d'engagement de caution dûment complété et signé.

Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers pour l'année 2026/2027.

Convention de stage si étudiant stagiaire : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.

Contrat de travail si doctorant : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.

Si étudiant de nationalité étrangère et pas de garant physique en France, fournir l'éligibilité du PRES* (Garantie locative Midi-Pyrénées).